

Habitat Participatif France

Projet d'habitat participatif à Saint-Denis (93200)

DEVIS DE PRESTATION

Initiation du projet participatif et la mise en place des partenariats de recherche développement

Exposé des motifs

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt national d'Habitat Participatif France, soutenu par l'ANCT et la Fondation Abbé Pierre visant à développer des démonstrateurs d'habitat participatif en Quartier Prioritaire de la Ville, CAHP-IDF et la CAPS ont déposé une candidature retenue par le comité de sélection d'Habitat Participatif France le 22 mars 2022.

Les deux recherches-action portent sur :

1) un cycle d'ateliers participatifs mené avec les futurs habitants par l'ENSCI-Les Ateliers – école nationale consacrée à la création industrielle et au design. Il aura pour but d'interroger les futurs habitants de l'habitat participatif sur leurs représentations des usages du logement afin de produire des outils de médiation nécessaire à renforcer leur pouvoir d'agir.

2) un cycle atelier mené avec les futurs habitants par l'UPEC-École d'Urbanisme de Paris afin d'interroger l'interaction entre l'habitat participatif et le quartier d'accueil et son ouverture sur le territoire. Des enquêtes de terrain et des diagnostics partagés permettront à l'habitat participatif de saisir les enjeux d'aujourd'hui relativement à ses usages accueillis dans le tiers lieu prévu en rez-de-chaussée.

01 Depuis la résidence voisine
02 L'immeuble voisin depuis la rue Cayeux
03 Depuis la rue Dohis



Le projet vise la réalisation d'un programme d'une quinzaine de logements sur le modèle de l'habitat participatif, montés en Bail Réel Solidaire. Il s'établira dans le quartier prioritaire Franc Moisin - Cosmonautes - Cristino Garcia - Landy à Saint-Denis, au 3 rue Dohis, sur le territoire de Plaine Commune. Il s'adresse à des ménages issus du quartier en vue de fluidifier leurs parcours résidentiels

Le programme envisagé d'environ 990 m² SDP se compose de 15 logements en BRS. Il sera réalisé dans le cadre d'un concours de conception réalisation

Objet de la convention de prestation

Le présent contrat de prestation porte sur l'initiation du projet participatif et la mise en place des partenariats de recherche développement au travers des tâches suivantes

1. Partager avec les parties prenantes, notamment la Ville de Saint Denis et Plaine Commune Habitat les clefs de réussite du projet d'habitat participatif (transfert de méthode)
2. Définir avec la Ville, Plaine Commune Habitat et la CAPS, les modalités de constitution du groupe d'habitant au regard du public ciblé (Habitant du parc HLM de Plaine Commune habitat et du QPV)
3. Mettre en place du partenariat avec l'ENSCI-Les Ateliers : désignation par l'ENSCI des enseignants designers référents pour mener à bien la recherche action (expérimentation de 5 mois) sur le développement d'outils de médiation interrogeant la représentation des usages du logement des futurs habitants, la façon de les rendre acteurs de la programmation résidentielle en répondant à la transformation de leurs modes de vie, formalisation du partenariat avec CAHP-IDF.
4. Mettre en place du partenariat avec l'UPEC-EUP : définition avec les enseignants chercheurs de l'organisation de la recherche action (expérimentation de 4 mois) portant sur l'identification des attentes du quartier d'accueil de l'habitat participatif en termes d'usages partagés, formalisation du partenariat avec CAHP-IDF.
5. Analyser des conditions de lancement du projet, planning, définition du plan de communication, avec la CAPS et Plaine Commune Habitat, stratégie de communication, visant à valoriser le projet en tant que contribution positive à la vie du quartier.
6. Mettre en place Comité de suivi habitat participatif associant les représentants de la Ville, l'OPH Plaine Commune Habitat et CAHP-IDF.
7. Mettre en place de la Convention d'objectifs liant les partis : la Caps, la Ville, CAHP-IDF, l'OFS et Plaine Commune Habitat.

Cette phase d'initiation préalable prendra fin à la **signature d'une convention d'objectifs** valant Accord Cadre du projet d'habitat participatif, entre la **Ville de Saint Denis, l'OFS de Saint Denis, la CAPS et CAHP-IDF**. Elle reprend les éléments constitutifs du projet d'habitat participatif déjà établis, études de faisabilité, surfaces et affectation, le programme des deux recherches-action.

Budget :

	Responsable de projet (600 € jours)	Chargé de projet (400 € jours)
Réunion avec les parties prenantes, Ville de Saint Denis, Plaine Commune Habitat CAPS (transfert de méthode)	0,5	0,5
Définition des modalités de constitution du groupe d'habitant	0,5	0,5
Mettre en place du partenariat avec l'ENSCI-Les Ateliers	1	
Mettre en place du partenariat avec l'UPEC-EUP	1	
Analyse des conditions de lancement du projet, planning, définition du plan de communication,	0,5	1
Mise en place Comité de suivi	0,5	
Mise en place de la Convention d'objectifs liant les partis : la Caps, la Ville, CAHP-IDF, l'OFS et Plaine Commune Habitat.	1	1
Total	5 jours	3 jours
	3 000 € HT	1 200 € HT

Soit 4 200 € HT

Livrables :

Compte rendu de réunion et projet de convention d'objectifs

Conditions de règlement :

- 1° acompte au démarrage de la prestation : 50 %, de la rémunération soit 2 100 Euros HT
- A la remise du rapport d'activité : convention d'objectif, et des justificatifs de l'action : 50 %, de la rémunération soit 2 100 Euros HT
- Par virement sur le compte domicilié à la Caisse d'Épargne :

c/établissement	c/Guichet	n/compte	Cf/rice			
17515	90000	08012444318	76			
Domiciliation : CE ILE-DE-FRANCE			BIC : CEPAFRPP751			
IBAN						
FR76	1751	5900	0008	0124	4331	876

Assurance : En tant qu'Assistant à Maitrise d'Usage, CAHP-IDF a souscrit une assurance garantissant la responsabilité professionnelle qu'il peut encourir en raison de son activité, tout en soulignant que son activité de conseil (accompagnement montage du projet, éducation populaire, constitution du groupe), n'inclut aucune implication dans la maitrise d'ouvrage ou la maitrise d'œuvre du futur bâtiment.